

## Mémoire à la commission du BAPE sur le projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac

Je me présente Charles Breton, j'ai été maire de 2017 à 2021, j'ai été directeur général du festival de la chanson de 1998 à 2017. J'ai longtemps siégé sur le CA conjoint de festivals et événements Québec (FEQ) et de la société des attractions touristiques du Québec (SATQ). J'ai également siégé au CA du Réseau des organisateurs de spectacles de l'est du Québec (ROSEQ). Au fil des congrès et réunions j'ai eu la chance d'être en contact avec des promoteurs d'organisations à buts lucratifs et non lucratifs de toutes tailles et de toutes les régions du Québec. J'ai partagé avec eux les défis et les obstacles que l'on rencontre pour développer un projet et tout le travail, l'acharnement et le courage pour réussir. Ces défis sont immensément plus grands dans un milieu économiquement défavorisé.

Pendant mon mandat à la mairie la situation a été très difficile aux dunes. Une augmentation importante de l'envahissement du territoire par des campeurs avec l'essor de la mode des véhicules récréatifs et une présence également accrue et envahissante des amateurs de motocross. Des campeurs s'installaient pour de longues périodes et faisaient fi des interdictions de feux à ciel ouvert. Le partage d'informations et de vidéos sur les réseaux sociaux accélérant et encourageant toujours plus ces envahissements.

À ce moment le conseil municipal a réalisé que nous étions complètement démunis pour contrer les abus et faire respecter un peu d'ordre sur notre territoire. Tadoussac n'a pas de service de police et la Sûreté du Québec n'intervient que pour faire respecter les règlements qui sont adoptés par l'ensemble des municipalités de la MRC Haute-Côte-Nord. Or il n'existait pas de tel règlement.

À la demande de Tadoussac et avec la collaboration des autres municipalités, un règlement sur les nuisances a été adopté à la MRC. Dès lors nous avons été en mesure de recevoir l'aide de la Sûreté du Québec pour interdire le camping, les feux à ciel ouvert et bannir les motocross et VTT de certains secteurs où les gens se rendaient principalement pour admirer le paysage et profiter en famille de la dune et de la plage. Plusieurs sentiers existent aux dunes et ceci crée plein de cachettes pour s'installer discrètement pour une ou plusieurs nuits. Nous avons installé des obstacles pour limiter le passage des véhicules. Heureusement ces mesures ont été prises avant l'été de la pandémie alors que la fermeture des frontières a créé une vague de touristes d'une ampleur jusque-là inconnue dans les régions du Québec. Cette vague a inspiré un numéro d'humour mémorable au Bye bye 2020 et a aussi sonné le réveil des destinations touristiques québécoises face aux inconvénients qu'apportent un achalandage mal géré. Il était temps de trancher et de choisir.

Un comité sur l'avenir des dunes existait depuis quelques années et le conseil municipal avait demandé qu'il nous donne ses recommandations. Le comité nous a présenté trois possibilités

- 1 - un parc avec la Sépaq
- 2 - un parc hybride Sépaq municipalité. (Rejeté par le conseil car jugé irréaliste)
- 3 - le retour du territoire au privé (inacceptable)

Cette période nous a fait mesurer l'ampleur des moyens nécessaires pour mettre en valeur, protéger et faire respecter ce site unique qui est si cher aux cœurs des gens de Tadoussac et d'ailleurs. Tadoussac est victime de son succès et comme les autres destinations touristiques situées dans des petites municipalités, nous manquons cruellement de moyens pour répondre à cet achalandage exceptionnel. Malgré l'implication et les efforts des employés municipaux, notre organisation suffit à peine à gérer le cœur du village. Les bâtiments de la municipalité manquent d'entretien. Des projets pour les citoyens comme une nouvelle bibliothèque sont relégués au deuxième rang car nos ressources sont accaparées par les défis de l'industrie touristique. Ces constats ont convaincu le conseil municipal que nous devons nous asseoir avec les gens de la SÉPAQ et débiter une série de consultations afin que les citoyens puissent écouter, commenter et influencer la proposition de la SÉPAQ. Au cours des quatre années de mon mandat, 8 rencontres publiques sur les dunes ont été réalisées.

Est-ce nécessaire de refaire le long historique de ce projet de parc aux dunes ?

Depuis le début, une partie de la population s'oppose à un parc national, mais tous veulent la protection de ce territoire et en conserver l'accessibilité au public. Certains, depuis longtemps, évoquent et rêvent d'une troisième voie. Une gestion du secteur par un organisme issu de Tadoussac ? Un parc hybride municipal/SÉPAQ jugé irréaliste par deux conseils municipaux ? Cette troisième voie après des décennies n'est toujours pas définie. Il semble qu'on souhaite conserver le privilège des amateurs de VTT de se rendre sur la plage, on souhaite permettre plus d'accès pour les chiens. On n'aime pas qu'un tarif soit imposé pour visiter les dunes. C'est un peu ce qui ressort de ce qu'on entend.

La SÉPAQ est jugée comme un intrus dans notre territoire. Les tenants de cette solution encore à définir, demandent du temps. Pourtant la balle était dans le camp de ceux qui veulent du temps au moins depuis le moratoire de 2013.

Pendant ce moratoire, les dunes ont été abandonnées, livrées à qui voulait. Ce territoire n'est à personne et à tout le monde. C'est bien là une partie du problème. L'acquisition du territoire par Québec aurait dû être un soulagement et une assurance que les dunes seraient protégées et mises en valeur pour le bénéfice de la population. Avec ce long intermède, les gens ont oublié ce qui a permis aux dunes d'être aussi accessibles. Ce qui a rendu les dunes aussi accessibles, c'est le projet de parc. C'est l'effet négatif du long laps de temps ou rien ne s'est passé. Beaucoup ont cru que ça pouvait rester comme ça pour toujours. Les moratoires sont temporaires par définition. Le problème c'est qu'après tant d'années, ni projet, ni porteur de ballon, ni plan d'affaires, ni précisions sur le genre de gestion pour les dunes n'ont émergé. Toutes ces années ont juste laissé place à un laisser-aller et parfois à des activités irrespectueuses de l'environnement et des gens de Tadoussac. Personne ne s'est levé pour proposer une alternative à la SÉPAQ.

Lors des réflexions discussions et études, on a pu évaluer une expérience qui a lieu près de chez nous depuis 40 ans : le Parc nature de Pointe-aux-Outardes. On constate que ce parc doit son existence à une personne M. Denis Cardinal qui a voué sa vie à ce projet. C'est pas mal le modèle qu'on retrouve en région et même en ville: À la base ça prend un promoteur qui est prêt à se dévouer et à s'investir pour la cause souvent au détriment de son patrimoine personnel. Constamment ralenti par les maigres ressources financières et accablé par la recherche de fonds au lieu de travailler à la mission première. Actuellement nous n'avons pas le Messie des Dunes !!

Mon constat c'est que jamais on ne pourra avoir une alternative qui va à la cheville de ce que la SÉPAQ peut apporter en expertise, en capacités financières et humaines pour pérenniser et protéger les dunes de Tadoussac. C'est loin d'être parfait mais c'est juste réaliste.

Je suis étonné de voir le rejet de la SÉPAQ par certains opposants. C'est une société du Québec qui nous appartient avec des valeurs et de l'éthique. Un organisme qui œuvre à la protection de 27 territoires exceptionnels au Québec tout en permettant l'accès à tous. Les gens de Tadoussac peuvent aussi profiter de cette richesse dans les autres régions du Québec. C'est vrai que la SÉPAQ a des impératifs financiers et elle doit susciter des revenus, comme tout ce qui bouge dans notre société.

Tout en appuyant fermement la venue de la SÉPAQ à Tadoussac je souhaite ajouter trois suggestions :

1- la création d'un comité d'harmonisation avec des représentants de la communauté et de la SÉPAQ qui se réunira avant pendant et après la saison touristique afin d'assurer un suivi serré des enjeux qui vont se présenter. Les citoyens de Tadoussac ne sont pas en manque de visiteurs, bien au contraire, il faut veiller à prendre en compte avec diligence les irritants éventuels.

2- le panorama exceptionnel qu'on retrouve aux dunes devraient rester accessible pour ceux qui ne souhaitent que l'admirer pour un court laps de temps. On sait que les touristes de Tadoussac font en majorité de court séjour et j'espère que la SÉPAQ pourra se pencher sur cette possibilité, un tarif léger pour une courte visite ?

3- que le service de navette soit pensé de façon à être un gain pour la qualité de vie à Tadoussac.

En terminant je voudrais remercier l'actuel conseil municipal pour avoir voté sa propre résolution d'appui au projet de parc avec la SÉPAQ. Ce n'était pas nécessaire et il aurait été facile de s'abriter derrière la résolution de 2021. Les citoyens doivent savoir que leurs élus travaillent sérieusement pesant et soupesant leurs décisions en fonction du bien de la communauté de son avenir et de ses capacités.

Merci de votre attention